



# MOTION DES CHEMINOTS DU TECHNICENTRE DE PARIS ST LAZARE

## *Respect des engagements de la Direction pour la revalorisation de la prime de travail et amélioration des conditions de travail*

Dans le cadre de la DCI nationale sur la prime de travail déposée à la Direction du Matériel et RH le lundi 06 février, une délégation de la CGT est aujourd'hui reçue par la Direction du Matériel.

La Direction du Matériel a bafoué les engagements pris lors de la Table Ronde du 29 juin 2009 et refuse d'accorder la 3<sup>ème</sup> revalorisation de 4% en 2012.

Rappelons que la revalorisation de 2011 a été ramenée à 2% contre 4% l'année précédente.

La Direction du domaine joue un jeu particulièrement dangereux, dans un contexte où les libéraux Européens et Français tentent de fragiliser la SNCF, afin de favoriser la concurrence.

La refonte du paquet ferroviaire européen comme les préconisations des assises du ferroviaire cherchent à imposer l'externalisation de la maintenance du matériel roulant, pour réduire le domaine à une filiale, voire à une multitude de PME.

La volonté de privatiser le centre essieux de Montigny-lès-Metz, démontre la détermination de la Direction de la SNCF à brader son outil industriel !

Elle organise la déstructuration du domaine, encourage le dumping social en interne comme en externe : elle installe votre propre concurrence. Par ce choix, nos hauts dirigeants abandonnent les cheminots, afin de donner des gages de bienvenue au monde de la finance.

Pour information, l'actionnaire de cette société est un des fonds d'investissement qui, par leur politique de recherche du profit, sont parmi les responsables de la désindustrialisation de la France.

Pourtant, aujourd'hui plus que jamais, le Matériel reste un maillon incontournable et essentiel de notre entreprise. Les cheminots qui composent notre filière ont su inscrire la SNCF dans les progrès technologiques, grâce notamment aux nouveaux matériels.

Tous les efforts consentis depuis des décennies, avec comme souci permanent, celui de répondre efficacement aux attentes des populations en terme de transport public SNCF, doivent-ils servir à remplir les poches des banquiers et des spéculateurs ?

La Direction du Matériel attaque encore frontalement le statut des cheminots, par la multiplication des emplois précaires (CDD ou Intérimaires) et ainsi fragilise le financement de notre protection sociale et notre régime spécial des retraites.

Le Président PEPY feint de prôner un cadre de travail harmonisé ; nous ne sommes pas dupes. C'est par une harmonisation par le bas que le Patronat veut nous imposer la casse de notre statut.

La Direction du Matériel tente de remettre en cause la cohésion sociale de l'entreprise, en individualisant les cheminots, en recrutant hors statut une population de salariés licenciables et sans grille salariale, donnée essentielle à la rémunération de l'expérience et des savoirs acquis tout au long de la carrière.

Notre fonction a également connu ces dernières années les pertes d'effectifs, les regroupements d'établissements, le déficit des savoir-faire par une politique à minima de la formation et l'abandon du compagnonnage, des externalisations de charges, des gains de productivité sans discernement qui ont étranglé la production.

Les horaires atypiques (2x8, 3x8, nuits, week-end, astreintes ...), la mobilité géographique, étaient, dans notre filière, réduits au strict besoin du service public. Leur multiplication a détérioré les conditions de vie et de travail dans un seul but : faire du business sur le dos des salariés et des usagers. Notre domaine est le plus accidentogène. Cette situation devrait interpeller nos dirigeants !

Sous le double effet de l'inflation et de l'accord salarial au rabais signé par la Direction, l'UNSA et la CFDT, le salaire minimum à la SNCF est passé sous la barre du SMIC. Sur la même période, la SNCF va payer 230 millions d'euros à son actionnaire l'État Français.

A elle seule, cette revalorisation ne comblerait pas le contentieux salarial creusé depuis des années. Néanmoins, la revalorisation de la prime de travail, partie intégrante du salaire, reste une exigence essentielle de la rémunération du travail des cheminots de notre filière. La Direction du Matériel s'y était engagée, elle doit s'y tenir.

**A travers une pétition qui a obtenu près de 10 000 signatures, dont plus de 250 sur notre Etablissement, les cheminots exigent le respect de votre engagement. Une décision unilatérale de l'entreprise rejetant l'expression légitime des cheminots, serait perçue comme un mépris inadmissible.**

De plus, les cheminots et la CGT de notre Etablissement exigent que les cadres d'organisations 2012, que vous avez réalisé, soient aux minima respectés et revus à la hausse dans les équipes en souffrance sur le Technicentre, avec des embauches au Cadre Permanent dès le premier trimestre 2012.

Nous continuons de dénoncer aussi l'externalisation de la charge des IO qui a été organisée depuis plusieurs années. Cette décision a eu pour effet de réduire les effectifs, mais la charge qui leurs est affectées est toujours en augmentation, ce qui a eu pour conséquence de dégrader leurs conditions de travail et créer une souffrance professionnel et familiale supplémentaire.

Comment voulez vous qu'ils puissent réaliser toutes leurs missions dans des conditions optimales ?

Les cheminots avec la CGT demandent des embauches immédiates au STATUT et la fin de la destruction de ces équipes.

Malgré des efforts réalisés sur notre Etablissement afin d'améliorer les conditions de travail des cheminots, celles-ci ne sont toujours pas à la hauteur.

Des travaux non terminés ou avec des malfaçons (exemple les portes d'Achères, les hottes d'Achères ou bien encore l'Huilerie d'Achères...), des dépannages qui ne sont pas réactifs ou non réalisés (éclairage sur tout l'Etablissement...) ceci sont quelques exemples qui, pour les cheminots et la CGT, ne devraient pas exister.

Nous exigeons qu'un vrai suivi des travaux soit réalisé par la Direction et une vraie prise en main des désagréments du quotidien des cheminots soit réalisée.

Et c'est seulement comme ça que les conditions de travail des cheminots s'amélioreront.

Suite à la mise en place du travail de nuit sur Levallois, nous vous avons prévenu des risques qu'engendrerait une telle organisation du travail, il est anormal qu'à ce jour l'inspection du travail ainsi que le CER ne soient officiellement avertis de cette nouvelle donne. Comme déjà annoncé par la CGT, ce lourd dossier est loin d'être clos car vous n'avez pas entendu les revendications portées tant par la CGT que les Cheminots...

Suite à la mise en place de l'UO Mouvement sur le Technicentre, nous avons pu constater des conflits entre la maintenance et le mouvement.

Ces conflits existent tout simplement, car vos objectifs ne sont plus les mêmes et que le travail en commun s'est dégradés.

Mais encore une fois la CGT vous avait averti !!!

Nous demandons qu'un travail soit réalisé à travers les CHSCT sur l'organisation mise en place afin de l'améliorer et d'éviter des situations conflictuelles entre CHEMINOTS du Technicentre.

Au sujet du dossier pénibilité, nous déplorons que toutes les propositions d'aménagement de poste de fin de carrière faites par la CGT à travers les CHSCT, n'aient pas été entendues et certains ont même été supprimés au CO 2012, par vos soins.

Ce dossier est plus que d'actualité, pour les cheminots et la CGT, nous ne pouvons pas laisser au point mort ce dossier comme vous le faite aujourd'hui.

La CGT exige que des groupes de travail soient réalisés dans les plus brefs délais afin, de travailler collectivement sur la pénibilité, qui a pour seul but d'améliorer la condition de vie et de travail des cheminots du Technicentre.

Pour finir, nous reviendrons sur l'organisation de la logistique industrielle qui tend vers le « STOCK ZERO » que vous avez mis en place unilatéralement il y a plusieurs années avec PLI.

Ce système critiqué par la CGT arrive à bout de souffle !!!

Malheureusement votre politique de réduction de coût, a un impact sur le travail réalisé par les cheminots et donc sur les usagers.

La suppression d'un aller retour Paris-Versailles, où les carences sur les BB15000 résultent principalement de ce manque de pièces chronique.

Donc arrêtons de réaliser des économies sur le dos des usagers ou des cheminots !!!

Une réorganisation complète doit être effectuée dans les plus brefs délais, afin que nous, agents du Matériel, puissions réaliser de la maintenance dans les meilleures conditions possibles et rendre un service public de qualité aux usagers.

Madame la Directrice, il est de votre responsabilité d'entendre la voix des cheminots du Matériel, où la question du pouvoir d'achat et des conditions de travail sont au centre des revendications.

Ce jour, une motion est remise de manière coordonnée sur l'ensemble des établissements MATERIEL ; les cheminots du Matériel démontrent qu'ils sont attentifs aux réponses qui seront données à l'ensemble des points soulevés.

Madame la Directrice, soyez sûr que les cheminots du Matériel, avec la CGT, sont dans l'attente de mesures concrètes et conséquentes de votre part. À défaut, vous porteriez l'entière responsabilité d'une situation conflictuelle.

**La délégation CGT du Technicentre de Paris Saint Lazare**